

## Pension verser directement a un enfant majeur

Par alcazaren, le 06/02/2013 à 09:04

bonjour,

Ma fille de 21 ans vit chez sa mère a qui je verse la pension, ma fille ne s' entendant pas avec sa mère

,puis je lui verser directement la pension sur son compte ?

Elle est rattaché fiscalement chez sa mère.

Eventuellement elle aimerais venir 15 jours chez l' un 15 jours chez l' autre puis je diminuer la pension ? sans passer par le jaff,ma fille partant tout l' été c' est quand même sa mère qui touche la pension ,comment faire pour que ma fille soit indépendante? **merci** 

Par cocotte1003, le 06/02/2013 à 09:17

Bonjour, aucune autre solution que de ressaisir le jaf. Vous pouvez le faire avec ou sans avocat, cordialement

Par alcazaren, le 06/02/2013 à 09:19

merci beaucoup pour votre réponse